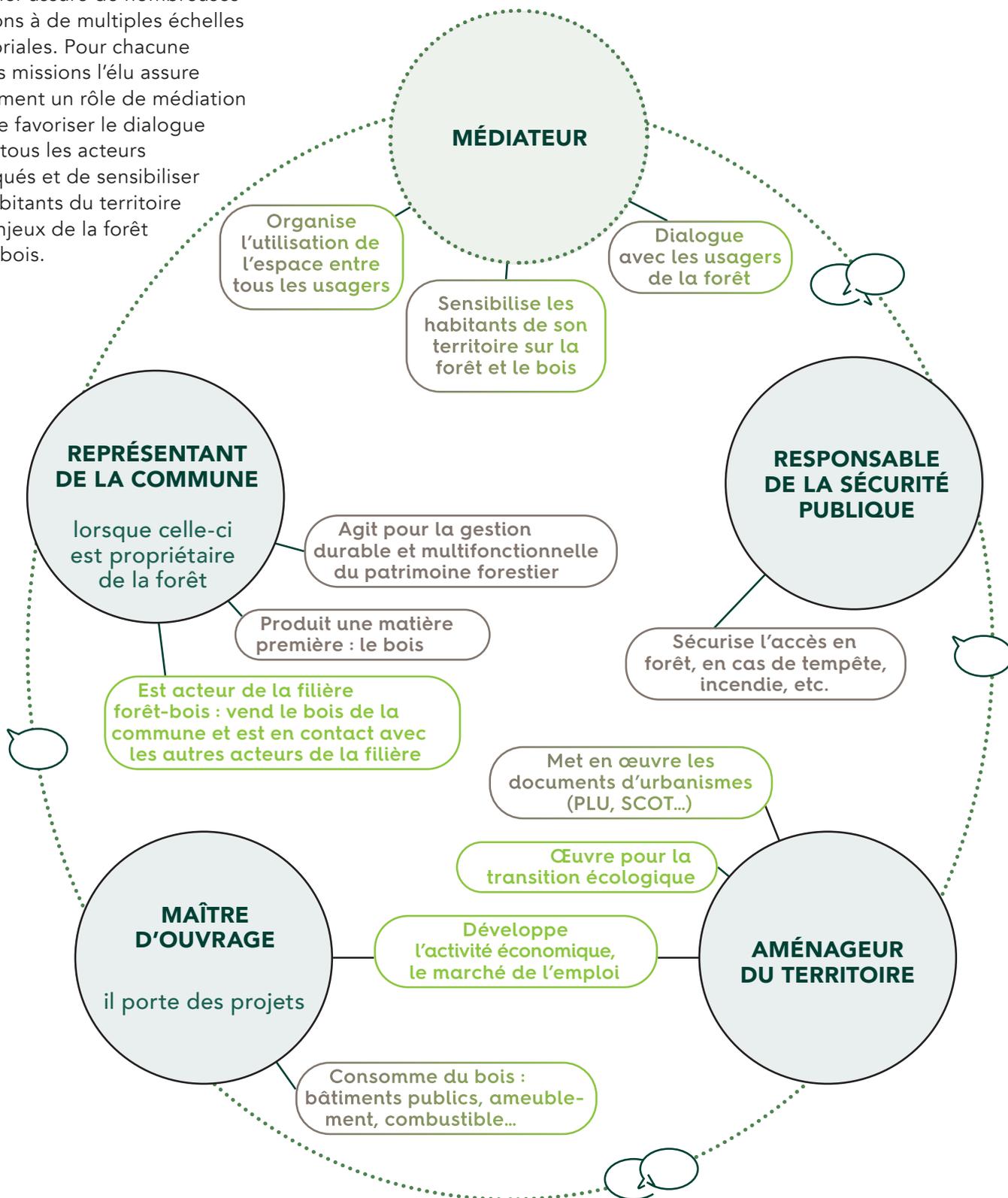


# LES RÔLES DE L'ÉLU FORESTIER

Représentant de la commune, responsable de la sécurité civile, maître d'ouvrage, aménageur du territoire, l'élu forestier assure de nombreuses missions à de multiples échelles territoriales. Pour chacune de ces missions l'élu assure également un rôle de médiation afin de favoriser le dialogue entre tous les acteurs impliqués et de sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux de la forêt et du bois.



ACTION À L'ÉCHELLE COMMUNALE

ACTION À L'ÉCHELLE TERRITORIALE (INTERCOMMUNALITÉ...)

ACTION À L'ÉCHELLE COMMUNALE ET TERRITORIALE